



CNBA

Chambre
Nationale
de la
Batellerie
Artisanale

Chambre nationale de la batellerie artisanale

CONSEIL D'ADMINISTRATION n°125

Séance du 20 juillet 2016

Délibération n°5

Nominations de représentants de la CNBA auprès de la commission locale des usagers et des sous-commissions locales des usagers de la Direction territoriale du bassin de la Seine de Voies navigables de France

Vu le Code des transports, notamment ses articles L.4430-1 à L.4432-7 et R.4432-1 à R.4432-18 ;

Article 1^{er}

Le conseil d'administration de la Chambre nationale de la batellerie artisanale nomme :

- Monsieur André FOUQUIER en qualité de représentant titulaire et Monsieur Lionel BRIDIERS en qualité de représentant suppléant auprès de la commission locale des usagers de la Direction territoriale du Bassin de la Seine ;
- Monsieur Olivier DELCOURT en qualité de représentant titulaire et Monsieur Lionel BRIDIERS en qualité de représentant suppléant auprès de la sous-commission locale des usagers – Seine aval – Seine amont – Yonne ;
- Monsieur Olivier DELCOURT en qualité de représentant titulaire et Madame Viviane DUBOURG en qualité de représentant suppléant auprès de la sous-commission locale des usagers – Canaux de Picardie – Champagne-Ardenne – Marne ;
- Monsieur Olivier DELCOURT en qualité de représentant titulaire et Madame Marilyn VERBEKE en qualité de représentant suppléant auprès de la sous-commission locale des usagers – Seine-Nord ;
- Monsieur Leigh WOOTTON en qualité de représentant titulaire et Monsieur Olivier DELCOURT en qualité de représentant suppléant auprès de la sous-commission locale des usagers – bief de Paris.

Article 2

La présente délibération sera publiée au registre des délibérations de la Chambre nationale de la batellerie artisanale.

Paris, le 27 JUIL. 2016

Le président du conseil d'administration de la
Chambre nationale de la batellerie artisanale,

Michel DOURLENT

